

Certificat de Qualification Professionnelle Construction d'Ouvrages Paysagers



Contrat pro
en 1 an



630 heures en
centre de
formation

● Objectif métier

L'ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers développe des compétences en matière de réalisation d'ouvrages paysagers, de la préparation du chantier à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par l'utilisation et l'entretien du matériel et des engins. Sans oublier les dimensions esthétiques et végétales des projets, ainsi que la relation avec la clientèle.

● Objectifs de la formation

Estimer les besoins liés aux chantiers, proposer un aménagement conforme et utiliser les engins de chantier

Suivre l'évolution des techniques et matériaux utilisés en construction paysagère et construction d'ouvrages bois

Communiquer avec le client en adoptant le langage et l'attitude adaptés

Connaître des principes de protection de l'environnement et gérer les déchets

● Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e)

Taux de satisfaction



76 %

● Contenu de la formation

- Préparation et organisation de chantier paysagé ou végétalisé
- Réalisation de constructions paysagères minérales
- Réalisation d'ouvrages en bois et autres matériaux
- Traitement des informations et relation client

● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

● Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux)
- Plateaux techniques
- Participation à des manifestations d'aménagements paysagers

● Prérequis

- Etre titulaire d'un diplôme dans le domaine des espaces verts et du paysage (du BPA au BTS).
- Justifier d'une activité professionnelle dans le métier des espaces verts et du paysage (les années en contrat d'apprentissage sont comptabilisées).

Taux d'obtention



50 %





Renseignements et inscriptions

☎ 02 97 24 34 46

✉ apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

630 heures en centre de formation

Validation

Présentation au diplôme de niveau 3
Attestation par bloc de compétences



Evaluation

Dossier technique et test de connaissances
Evaluation en situation professionnelle
Evaluation terminale

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil